



**CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 DECEMBRE 2017
COMPTE RENDU**

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 1^{er} décembre 2017

Le 7 décembre deux mil dix-sept, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LE BOULAY s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Madame Stéphanie WERTHEIMER, maire.

Etaient présents : Mmes WERTHEIMER Stéphanie, BORDE Mylène, BOUHOURS Véronique, OUDIN Muriel, RENARD Martine, M. BRUNEAU Jean-Luc, GARET Christian, GASCHET Jean-Pierre, JOUANNEAU Jacky, QUID'BEUF Marc

Absents excusés : M. BEGEY Stéphane donne pouvoir à Mme OUDIN Muriel, M. MICHENEAU Christian donne pouvoir à GASCHET Jean-Pierre, M. TERCINET Fabrice donne pouvoir à Mme WERTHEIMER Stéphanie

Absents : M. PRIMAULT Stéphane, ROUSSEAU Christophe,

Madame Mylène BORDE a été nommée secrétaire de séance.
Monsieur Cyril REBILLARD, secrétaire de mairie, est auxiliaire de séance.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 11 janvier 2018

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 novembre 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Finances Budget communal : Décision modificative n°5

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la dernière séance du conseil pour la décision modificative n°4, une erreur d'imputation a été faite pour la borne incendie. Afin de permettre le paiement avant la fin de l'année, la décision modificative n°5 rectifiera l'erreur. La modification suivante est votée à l'unanimité.

Investissement

Sens	Opération	Ligne	Désignation	Montant
D	196	2135	Installations générales.....	-2 390,00 €
D	196	21568	Autres matériel et outillage d'incendie.....	2 390,00 €

Finances Budget assainissement: Décision modificative n°3

Au moment de passer l'écriture comptable pour l'admission en non-valeurs voté à la dernière séance du conseil municipal du 13 novembre, il est apparu que les crédits ouverts sur le chapitre 65 n'étaient pas suffisants. La modification suivante est votée à l'unanimité :

Investissement

Sens	Opération	Ligne	Désignation	Montant
D		6228	Divers	-200,00 €
D		6541	Créances admises en non valeurs	200,00 €

Finances Budget communal : Tarifs logement mairie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut fixer le tarif 2018 du logement de la mairie. Il est actuellement d'un montant de 369,00 €. Après rappel des tarifs fixés depuis 2015, le conseil municipal fixe le montant mensuel pour 2018 à 375,00 € à l'unanimité.

Finances Budget communal : Tarifs cimetière

Madame le Maire propose aux membres du Conseil de garder les tarifs en vigueur pour l'année 2018. Le conseil municipal est d'accord avec cette proposition. D'avis unanime, les tarifs applicables depuis juillet 2016 restent en vigueur et il n'est pas proposé de vote.

Finances Budget assainissement : Tarifs 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de revoir les tarifs de l'assainissement pour 2018. Aucuns gros travaux ne sont prévus pour notre réseau et nos tarifs en cours sont très élevés en comparaison de ceux pratiqués par d'autres communes du territoire. Elle propose donc de baisser le tarif d'abonnement à 75,00 € HT pour 2018 au lieu de 96,96 € actuellement. Vu l'exposé de Mme le Maire et de M. Jean-Luc Bruneau, adjoint délégué à l'assainissement, le conseil municipal fixe les tarifs ci-dessous à l'unanimité :

Abonnement annuel :	75,00 € HT
Consommation /m3 :	1,323 € HT
Participation au raccordement à l'égout :	1358,45 € HT

Enseignement - Jeunesse : semaine à 4 jours

Mme Muriel Oudin expose le dossier.

Des doléances ont été émises par les enseignantes et les parents d'élèves pour un retour à la semaine de 4 jours. Un sondage a été organisé et effectué par l'un d'entre eux en juin 2017. La demande d'un retour à la semaine de 4 jours a été fortement majoritaire.

Pour les horaires, les enseignantes ont fait des propositions visant l'intérêt pédagogique et un rythme convenant au plus grand nombre, des avis ont été donnés par des agents œuvrant dans l'école. Différentes possibilités ont pu être exposées en conseil d'école. Les horaires suivants étaient privilégiés par les professeures :

Matin: 8 h 30 / 11 h 45

Après-midi : 13 h 45 /16 h 30

Arguments:

- 2h de pause méridienne permettent aux enfants de déjeuner sans être pressés et aux enseignantes de mener les activités pédagogiques complémentaires.
- L'entrée à 13h45 l'après-midi permet aux enfants de petite section de se coucher suffisamment tôt pour la sieste
- Le temps plus fort (3h15) le matin et plus court (2h45) l'après-midi augurent d'une meilleure attention pour les apprentissages.

Ajoutons à cela que bon nombre d'enfants sont à la garderie le matin à 8h30

Le conseil municipal vote un retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée scolaire 2018-2019 avec les horaires ci-dessus, à la majorité (Pour 12, Abstention 1).

Marchés publics : Contrôle des installations sportives

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Château-Renault a pris en charge le dossier du contrôle des équipements sportifs et demande à toutes les communes d'intégrer ce marché public par le biais d'un groupement de commandes établi par une convention. Cette solution permettra de négocier un meilleur tarif. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer cette convention et tous les documents afférents.

INFORMATIONS DIVERSES

- Recensement journée civil : Nous rappelons aux Jeunes de 16 ans et 3 mois de se faire recenser. Un rappel paraîtra dans le prochain bulletin. Pour ceux qui souhaiteraient s'engager par la suite, des découvertes de chacune des armées est possible avant de faire un choix.
- Réunion SIEAP : Travaux de déférisation sur le forage de la Brosquin en 2018. Prix de l'eau maintenu.
- Syndicat de la Brenne : il va être dissous et un syndicat mixte va être créé en 2018 suite à la fusion de 5 secteurs. Il y aura une élection d'un nouveau président et une antenne sera toujours sur Château-Renault.
- La Touche : Les panneaux sont installés.
- Chantier participatif nettoyage et rangement du hangar municipal : Madame Abram, Présidente de l'APE, remercie la commune du don de tables et bureaux stockés dans le hangar.
- Centre aquatique : l'inauguration s'est déroulée le lundi 20 novembre.
- Permanence pour inscriptions sur les listes électorales : M. Christian GARET et Jean-Luc BRUNEAU assureront la permanence annoncée dans le bulletin communal: 30 décembre de 10 à 12h.
- Madame le Maire annonce son indisponibilité du 15 au 31 décembre 2017. M. Jean-Pierre GASCHET 1^{er} adjoint assurera la permanence jusqu'au 19 décembre puis M. Christian Garet, 2^{ème} adjoint, jusqu'au 31 décembre 2017.
- Admission en non-valeur: Après rendez-vous avec la famille et accord verbal, la dette sera payée sur 2018. Une procédure de recouvrement par la Trésorerie de Château-Renault va être mise en place.
- Associations : 2 nouvelles associations, « Or des soucis » et « A&S Formations », ont vu le jour sur la commune. Les contacts ayant été établis avec les dirigeants (Aurélien et Stéphane), la commune leur souhaite de réussir dans leur projet.
- Vacances de Noël : les agents seront en congés entre Noël et le jour de l'an.
M. Jacky Jouanneau et Jacky Tassin sont sollicités pour assurer le service de déneigement à partir du 20 décembre en l'absence de M. Jean-Pierre GASCHET.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15